

CATALOGUE DE FORMATIONS ET D'ACCOMPAGNEMENTS

2026-2027



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**Booster votre performance avec des
solutions de prévention sur mesure.**

EDITO

Chez B2C Formations & Incendie, nous comprenons que la santé et la sécurité au travail ne sont pas seulement des obligations légales, mais des leviers essentiels pour assurer le bien-être de vos équipes et la performance de votre entreprise. C'est pourquoi nous proposons une approche globale et sur mesure qui couvre tous les aspects cruciaux de la sécurité au travail.

Nos formations s'adressent à toutes les entreprises, quels que soient leur secteur d'activité et leur taille, et sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques de chaque organisation. Nous intervenons sur une large palette de domaines : de la prévention des incendies à la gestion de la santé et de la sécurité au travail. Chaque formation est élaborée dans le respect des normes et des réglementations en vigueur, tout en tenant compte des particularités de votre entreprise.

Notre objectif est simple : offrir des solutions pratiques et adaptées, qui visent à réduire les risques, améliorer les conditions de travail, et surtout, assurer la sécurité des collaborateurs. Nos interventions ne se limitent pas à des sessions théoriques ; elles sont interactives et pratiques, afin de permettre à chaque participant d'adopter les bonnes pratiques au quotidien. Nous allons au-delà de la simple sensibilisation, en proposant des actions concrètes pour transformer l'environnement de travail de vos équipes.

Grâce à notre approche personnalisée, chaque formation est un véritable outil de transformation, permettant de renforcer la sécurité tout en optimisant la productivité. Nous savons que la santé au travail ne se limite pas à des gestes techniques : elle s'inscrit dans un environnement global, où chaque action a un impact sur le bien-être et la performance de vos équipes. En ce sens, B2C Formations se positionne comme votre partenaire stratégique pour faire de la santé au travail un levier de cohésion et de développement durable pour votre entreprise.

Choisir B2C Formations, c'est opter pour un accompagnement sur mesure, une expertise éprouvée et des solutions innovantes pour faire face aux défis de santé et de sécurité au travail dans un monde professionnel en perpétuelle évolution. Nous sommes là pour vous aider à faire de la sécurité et de la santé au travail une priorité, tout en créant un environnement de travail où chacun peut s'épanouir et donner le meilleur de lui-même.

CEDRIC BUFFARD
PRÉSIDENT B2C
Formations
Incendie

SOMMAIR

Edito p.2

Sommaire p.3

Santé & sécurité au travail (SST) p.5

Formation initiale sauveteur secouriste du travail (SST) p.6

Maintien et actualisation des compétences (MAC SST) p.7

Formation gestes d'urgence - agents administratifs p.8

Gestes qui sauvent (GQS) p.9

Initiation à l'utilisation du défibrillateur p.10

Premiers secours en santé mentale p.11

Prévention et secours civique (PSC) p.12

Prise en charge d'une victime de noyade p.13

Prise en charge du risque suicidaire p.14

Secourisme adapté à la petite enfance p.15

Sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque p.16

Sécurité incendie p.17

Formateur incendie p.18

Évacuation des locaux p.19

Exploitation système de sécurité incendie (SSI) p.20

Manipulation d'extincteurs p.21

Formation initiale SSIAP 1 p.22

Formation module complémentaire SSIAP 1 p.23

Recyclage SSIAP 1 p.24

Remise à niveau SSIAP 1 p.25

Prévention des risques professionnels p.26

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux p.27

Gestes et postures p.28

Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP 2S) p.29

Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP IBC) p.30

Habilitation électrique HO-BO p.31

Habilitation électrique - BS BE p.32

Représentants du personnel

p.33

Référent prévention SSCT

p.34

Formation des membres du CSE - De 50 salariés - 3 jours

p.35

Formation des membres du CSE - De 50 salariés - 5 jours

p.36

Référent harcèlement sexuel

p.37

Document Unique

p.38

CONTACT

p.39



Santé & sécurité au travail (SST)

FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Une formation pour vous permettre d'intervenir face à un accident du travail, et participer à la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

BON À SAVOIR



Durée : 14 heures



Participants : 5 à 10

OBJECTIFS

- ÊTRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE À UN ACCIDENT DU TRAVAIL
- ÊTRE CAPABLE DE PARTICIPER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS AU SEIN DE L'ENTREPRISE

PROGRAMME

Conformément au document de référence en cours de validité, la formation sst comprend 8 parties :

- 1.Situer son rôle de sst dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- 2.Protéger de façon adaptée
- 3.Examiner la (les) victime(s)
- 4.Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 5.Secourir la (les) victimes(s) de manière appropriée
- 6.Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 7.Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 8.Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC SST)

Une formation pour vous permettre d'intervenir face à un accident du travail, et participer à la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

BON À SAVOIR

 Durée : 7 heures

 Participants (max) : 10

Prérequis : Titulaire SST < 24 mois

OBJECTIFS

ACQUÉRIR, ENTRETENIR OU PERFECTIONNER LES CONNAISSANCES

PROGRAMME

CONFORMÉMENT AU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE EN COURS DE VALIDITÉ, LA FORMATION SST COMPREND 8 PARTIES :

- 1.Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- 2.Protéger de façon adaptée
- 3.Examiner la (les) victime(s)
- 4.Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 5.Secourir la (les) victimes(s) de manière appropriée
- 6.Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 7.Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 8.Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

FORMATION GESTES D'URGENCE - AGENTS ADMINISTRATIFS

Une formation pour les agents administratifs pour apprendre les premiers gestes pour assurer la sécurité de la victime, de soi-même ou de toute autre personne en attendant l'arrivée des secours.

BON À SAVOIR



Durée : 4 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

ASSURER SA PROPRE SÉCURITÉ, CELLE DE LA VICTIME OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DES SECOURS.

PROGRAMME

- Rappel des numéros d'urgence
- Traumatismes / Echarpes ; Simple, contre écharpe, et oblique
- Obstruction Brutale des Voies Aériennes
- Malaises
- Plaies
- Hémorragies
- Perte de connaissance
- RCP : Réanimation Cardio-Pulmonaire et Utilisation du Défibrillateur

En plénière : Fin de la formation

- Questions diverses

GESTES QUI SAUVENT (GQS)

Une formation tout public pour apprendre les premiers gestes pour assurer la sécurité de la victime, de soi-même ou de toute autre personne en attendant l'arrivée des secours.

BON À SAVOIR



Durée : 2 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

ASSURER SA PROPRE SÉCURITÉ, CELLE DE LA VICTIME OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DES SECOURS.

PROGRAMME

- Se protéger, se mettre en sécurité
- Alerter
- Arrêter une hémorragie externe
- Installer la victime en position d'attente
- Réaliser une réanimation cardio-pulmonaire
- Surveiller

INITIATION À L'UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

Une formation indispensable pour s'initier à la prise en charge d'une victime présentant un arrêt cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur externe que l'on voit dans de nombreux espaces publics ou privés.

BON À SAVOIR



Durée : 1 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

- INITIER À LA PRISE EN CHARGE D'UNE VICTIME PRÉSENTANT UN ARRÊT CARDIAQUE
- SAVOIR UTILISER UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE

- Reconnaître les signes de l'arrêt cardiaque
- Présentation du défibrillateur
- Utilisation du défibrillateur

PARTIE PRATIQUE

- Exercices de simulation sur mannequin avec défibrillateur

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours.

BON À SAVOIR



Durée : 14 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

- ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES DE BASE CONCERNANT LES TROUBLES DE SANTÉ MENTALE
- MIEUX APPRÉHENDER LES DIFFÉRENTS TYPES DE CRISES EN SANTÉ MENTALE
- DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES RELATIONNELLES : ÉCOUTER SANS JUGEMENT, RASSURER ET DONNER DE L'INFORMATION
- MIEUX FAIRE FACE AUX COMPORTEMENTS AGRESSIFS

PROGRAMME

- La santé mentale en France
- Le cadre des premiers secours en santé mentale
- Rappel sur les troubles dépressifs
- Rappel sur les troubles anxieux
- Signes et symptômes divers

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUE (PSC)

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours.

BON À SAVOIR



Durée : 7 heures



Participants : 5 à 10

OBJECTIFS

A LA FIN DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE DOIT ÊTRE CAPABLE DE PRÉVENIR LES RISQUES, D'ASSURER SA PROPRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES, ET DE METTRE EN ŒUVRE UNE CONDUITE À TENIR APPROPRIÉE FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT ET/OU À UNE DÉTRESSE PHYSIQUE ET D'EMPÊCHER L'AGGRAVATION DE L'ÉTAT DE LA VICTIME ET DE PRÉSERVER SON INTÉGRITÉ PHYSIQUE EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DES SECOURS.

PROGRAMME

- Accueil et présentation de la formation de citoyen aux gestes élémentaires de secours.
- La protection, l'alerte et la protection des populations
- Les hémorragies externes
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque
- Les malaises
- Les brûlures
- Les plaies
- Les traumatismes
- Cas concret de synthèse

PRISE EN CHARGE D'UNE VICTIME DE NOYADE

Une formation destinée à assurer la survie de la victime en attendant l'arrivée des secours.

BON À SAVOIR



Durée : 6 heures



Participants (max) : 6

OBJECTIFS

À LA FIN DE LA FORMATION LE STAGIAIRE SERA CAPABLE D'ASSURER LA SURVIE DE LA VICTIME EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DES SECOURS.

PROGRAMME

- Détresse respiratoire suite à immersion
- Détresse respiratoire suite à submersion
- Dégagement immédiat de la victime du milieu aquatique en sécurité (bassin, baignoire..)
- Utilisation du plan dur, ou bouée, frite, corde.
- Alerte
- Réanimation cardio pulmonaire adaptée à la noyade
- Utilisation du pocket masque et insufflateur manuel
- Mise en œuvre de la bouteille d'oxygène
- Pose du DAE

PRISE EN CHARGE DU RISQUE SUICIDAIRE

Une formation destinée à s'organiser, se perfectionner et agir dans la prise en charge d'une situation d'urgence vitale.

BON À SAVOIR



Durée : 6 heures



Participants (max) : 6

OBJECTIFS

À LA FIN DE LA FORMATION LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE SAVOIR S'ORGANISER, SE PERFECTIONNER ET AGIR DANS LA PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION D'URGENCE VITALE.

PROGRAMME

- MSP 1 : Victime d'une défenestration
- MSP 2 : Victime en état de mort apparente
- MSP 3 : Situation avec de nombreuses victimes
- MSP 4 : Réaction allergique grave
- MSP 5 : Intoxication à l'alcool
- MSP 6 : Intoxication aux drogues
- MSP 7 : Intoxication aux médicaments
- MSP 8 : Pendaison incomplète
- MSP 9 : pendaison complète
- MSP 10 : Comportement inhabituel (avec scarifications)
- MSP 11 : Victime d'une noyade
- MSP 12 : Victime d'un malaise sur la voie publique
- MSP 13 : Victime d'un traumatisme crânien grave
- MSP 14 : Victime d'une hémorragie

SECOURISME ADAPTÉ À LA PETITE ENFANCE

La formation secourisme adapté à la Petite Enfance est une formation alliant théorie et pratique. Les techniques de secourisme abordées sont spécifiques au nourrisson et petit enfant.

BON À SAVOIR



Durée : 4 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

ASSURER LA SÉCURITÉ DE LA VICTIME, NOURRISSON OU PETIT ENFANT, EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DES SECOURS.

PROGRAMME

EN PLÉNIÈRE: TOUT LE GROUPE

- Rappel des numéros d'urgence: 15 - 17 - 18 - 112 - 115 - 144
- Rappel numéro enfant maltraité: 119
- Mises en situation: groupe 1
- Oava: obstruction aigüe des voies aériennes
- Plaies simples: eau oxygénée - chlorexidine - dacriocérum
- Plaies graves: positions d'attente
- Traumatismes/écharpes: simple - contre écharpe - oblique

MISES EN SITUATION: GROUPE 2

- Hémorragie: chute, garrot
- Inconscience
- Rcp: réanimation cardio-pulmonaire enfant / nourrisson
- En plénière: fin de la formation
- Questions diverses
- Bilan de la formation

SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE L'ARRÊT CARDIAQUE

Une formation pour apprendre à bien réagir face une situation d'arrêt cardiaque en attendant l'arrivée des secours.

BON À SAVOIR



Durée : 4 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

SENSIBILISER À LA LUTTE CONTRE L'ARRÊT CARDIAQUE ET AUX GESTES QUI SAUVENT

PROGRAMME

- Assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou toute autre personne
- Transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention
- Réagir FACE À UNE HÉMORRAGIE EXTERNE ET INSTALLER LA VICTIME DANS UNE POSITION D'ATTENTE ADAPTÉE
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe



Sécurité incendie

FORMATEUR INCENDIE

Une formation pour acquérir les compétences nécessaires pour encadrer des formations liées à la sécurité incendie dans le milieu du travail.

BON À SAVOIR



Durée : 35 heures



Participants (max) : 8

OBJECTIFS

- PRÉPARER ET ANIMER UNE FORMATION DE BASE À LA LUTTE CONTRE LE FEU ET UNE FORMATION DES PERSONNELS CHARGÉS DE LA MISE EN SÉCURITÉ DES OCCUPANTS (ÉVACUATION).
- ORGANISER, ANALYSER ET ASSURER LE DÉBRIEFING D'UN EXERCICE D'ÉVACUATION.
- ASSURER LA SÉCURITÉ DES STAGIAIRES LORS DES EXERCICES PRATIQUES SUR GÉNÉRATEUR ÉCOLOGIQUE À GAZ.
- MAITRISE DES TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES DE BASE.

PROGRAMME

THÉORIE

- Approche réglementaire des formations en première intervention, à l'évacuation et l'organisation d'exercices d'évacuation.
- Animation par le formateur de séquences théoriques types (cours centrés sur les techniques et supports pédagogiques).
- Les mises en sécurité particulières (confinement, transfert horizontal...).
- L'organisation humaine et matérielle d'un exercice d'évacuation.
- La rédaction du compte-rendu d'évacuation.

PRATIQUE

- Animation par le formateur de séquences pédagogiques sur générateur écologique à gaz
- Organisation, analyse et débriefing en 3 étapes d'un exercice d'évacuation.
- Animation par chaque stagiaire d'une séquence de formation théorique sur l'évacuation
- Animation par chaque stagiaire d'un exercice pratique sur générateur écologique à gaz
- Animation par les stagiaires d'une visite de bâtiment commentée sur les moyens de protection incendie permettant la première intervention et l'organisation de l'évacuation

ÉVACUATION DES LOCAUX

Une formation de 3 heures pour connaître le rôle de guide file, serre file et savoir organiser l'évacuation des locaux et les moyens d'extinctions.

BON À SAVOIR



Durée : 3 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

- Connaître le rôle de guide file, serre file
- Savoir organiser l'évacuation des locaux
- Savoir utiliser les moyens d'extinctions

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE

- Prévention des risques incendie dans l'établissement
- Organisation de l'évacuation de l'établissement ssi
- Compartimentage, désenfumage
- Lecture ssi et localisation d'un sinistre
- Levée de doute, découverte et confirmation d'un sinistre
- Dégagement d'urgence d'une victime
- Mise en sécurité du compartiment sinistré
- Appel et accueil sapeurs-pompiers
- Rendre compte aux sapeurs-pompiers la situation de façon précise

PARTIE PRATIQUE

- Exercices pédagogiques de simulation incendie et d'évacuation avec guide file, serre file (notions de responsabilité) et utilisation des moyens d'extinctions « extincteurs et ria »
- Moyens mis à disposition : extincteurs à eau, extincteurs co2, générateur de flammes. (Chaque participant mettra en œuvre les 2 types d'extincteurs

EXPLOITATION SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)

Une formation de 4 heures pour interpréter les données affichées sur le système d'exploitation du SSI et connaître la conduite à tenir en cas de détection incendie.

BON À SAVOIR



Durée : 4 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

- SAVOIR INTERPRÉTER LES DONNÉES AFFICHÉES SUR LE SYSTÈME D'EXPLOITATION DU SSI
- CONNAÎTRE LA CONDUITE À TENIR EN CAS DE DÉTECTION INCENDIE
- SAVOIR EXPLOITER LE CMSI
- SAVOIR UTILISER LE DOSSIER D'IDENTITÉ

PROGRAMME

- Partie théorique
 - La définition du SSI
 - Les missions du SSI
 - Le fonctionnement du SSI
 - Le dossier d'identité, rappel des consignes internes de l'établissement
 - La réglementation
- Partie pratique
 - Mises en situation réelles sur le SSI

MANIPULATION D'EXTINCTEURS

Une formation de 3 heures pour apprendre à utiliser les extincteurs à disposition et réagir efficacement face à un début d'incendie.

BON À SAVOIR



Durée : 3 heures



Participants (max) : 12

OBJECTIFS

- SAVOIR UTILISER LES EXTINCTEURS À DISPOSITION
- RÉAGIR EFFICACEMENT FACE À UN DÉBUT D'INCENDIE

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE

- La réglementation
- La connaissance du feu (le triangle du feu, les modes de propagation, les classes de feux)
- Les différents moyens d'extinction
- Les différents moyens de secours de l'établissement
- Notions d'évacuation (consignes, alarme)

PARTIE PRATIQUE

- Visite des locaux
- Manipulation d'extincteurs sur générateur de flammes

FORMATION INITIALE SSIAP 1

Cette formation s'adresse aux personnes désirant évoluer vers la fonction d'agent de service de sécurité incendie (SSIAP1)

BON À SAVOIR



Durée : 70 heures



Participants (max) : 12

OBJECTIFS

- CONNAITRE LE COMPORTEMENT DU FEU ET SES CONSÉQUENCES
- CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION INCENDIE DANS LES ERP ET LES IGH
- CONNAITRE LES INSTALLATIONS TECHNIQUES SUR LESQUELLES IL EST SUSCEPTIBLE D'INTERVENIR
- CONNAITRE LES RÔLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SÉCURITÉ INCENDIE
- EFFECTUER L'EXTINCTION DES FEUX NAISSANTS

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE

- Le feu et ses conséquences
- Les installations techniques
- Les rôles et missions des agents de sécurité incendie

PARTIE PRATIQUE : VISITE DU SITE

- Identification des installations de sécurité
- Actions à mener par l'agent de sécurité incendie lors des visites

FORMATION MODULE COMPLÉMENTAIRE SSIAP 1

Cette formation est destinée aux hommes du rang des sapeurs-pompiers.

BON À SAVOIR



Durée : 45 heures



Participants (max) : 12

OBJECTIFS

- CONNAITRE LE COMPORTEMENT DU FEU ET SON ACTION SUR L'ÉTABLISSEMENT
- CONNAITRE LES PRINCIPES DE LA RÉGLEMENTATION INCENDIE DANS LES ERP ET LES IGH
- CONNAITRE LES INSTALLATIONS TECHNIQUES SUR LESQUELLES IL EST SUSCEPTIBLE D'INTERVENIR.
- EFFECTUER L'ENTRETIEN DE BASE DES PRINCIPAUX MATÉRIELS DE SÉCURITÉ INCENDIE
- CONNAITRE LES LIMITES DE SON ACTION
- ÉTEINDRE LES FEUX NAISSANTS

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE

- Le feu et ses conséquences
- Sécurité incendie
- Les installations techniques
- Les rôles et missions des agents de sécurité incendie

PARTIE PRATIQUE : VISITE DU SITE

- Identification des installations de sécurité
- Actions à mener par l'agent de sécurité incendie lors des visites

RECYCLAGE SSIAP 1

Cette formation s'adresse aux agents SSIAP1 devant se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal

BON À SAVOIR



Durée : 14 heures



Participants (max) : 15

OBJECTIFS

- ACTUALISER SES CONNAISSANCE SSIAP 1

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE

- Prévention : Évolution de la réglementation en matière de prévention : contenu de la réglementation et accessibilité du public
- Moyens de secours : Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours : agents extincteurs, SSI, moyens d'extinction
- Mise en situation d'intervention : Conduite à tenir face à un début d'incendie, mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.
- L'action face à différents contextes : fumées, incendie, évacuation des occupants et prise en charge d'une victime, méthode d'extinction d'un début d'incendie, protection individuelle, levée de doute etc.
- Utilisation des radios

PARTIE PRATIQUE (Mise en situation) :

- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeurs-pompiers
- Gestion d'une évacuation
- Réception et guidage des secours (IGH/ERP)
- Exercices d'extinction sur feux réels
- Fumée
- Incendie
- Protection individuelle
- Levée de doute

REMISE À NIVEAU SSIAP 1

Formation destinée aux agents SSIAP1 ayant dépassé la date limite de recyclage triennal ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité incendie durant les 36 derniers mois.

BON À SAVOIR



Durée : 21 heures



Participants (max) : 15

OBJECTIFS

- ACTUALISER SES CONNAISSANCES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET LA SÉCURITÉ INCENDIE DES BIENS AU SEIN DES ERP ET IGH

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE

- Les fondamentaux de la sécurité incendie : Évacuation des occupants et accessibilité et mise en service des moyens de secours.
- Prévention : évolution de la réglementation en matière de prévention et accessibilité.
- Moyens de secours : évolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- Exploitation du PC sécurité : fonctionnement d'un poste de sécurité.
- Appel, accueil et guidage des secours publics
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux : conduite d'une ronde de sécurité.

PARTIE PRATIQUE (Mise en situation) :

- Conduite à tenir face à un départ d'incendie gestion d'une alarme, alerte des sapeurs-pompiers, gestion d'une évacuation, réception et guidage des secours (IGH/ERP), levée de doute, exercices d'extinction sur feux réels



Prévention des risques professionnels

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Réaliser en sécurité des interventions à proximité des réseaux

BON À SAVOIR



Durée : 7 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

- IDENTIFIER LE RÔLE DU MAÎTRE D'OUVRAGE
- PRODUIRE ET EXIGER LES DOCUMENTS SELON LES SITUATIONS
- APPLIQUER LES TEXTES ET LA TERMINOLOGIE.
- SIGNALER LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES.
- ESTIMER LES RISQUES ENCOURUS.
- APPLIQUER ET RÉALISER LE MARQUAGE-PIQUETAGE.
- DÉTERMINER LE RECOURS AUX OPÉRATIONS DE LOCALISATION.
- RÉALISER LE QCM PERMETTANT LA DÉLIVRANCE DE L'ATTESTATION DE COMPÉTENCES.

PROGRAMME

- Le rôle du maître d'ouvrage
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Principes et points importants de la réforme
- Les principes de l'évolution réglementaire
- Les textes réglementaires et le calendrier de la réforme.
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public.
- Le guichet unique : utilisation en direct.
- La terminologie utilisée à travers la réforme
- La prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel.
- La particularité des travaux à proximité de réseaux électriques.
- Ce qu'il faut savoir sur la dt-d/ct.
- Les atu (avis de travaux urgents).
- Le constat contradictoire.
- Le guide technique de la réforme.
- Le marquage-piquetage.
- Les opérations de localisation.
- Les investigations complémentaires.

GESTES ET POSTURES

Une formation pour apprendre à limiter les risques liés à la manutention d'objets et au transport de charges, dus à des efforts excessifs ou trop répétitifs.

BON À SAVOIR



Durée : 4 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

- RÉDUIRE ET PRÉVENIR LES ACCIDENTS OU LÉSIONS DUS AUX MANUTENTIONS MANUELLES
- CONNAITRE LES BASES DE L'ANATOMIE POUR MIEUX COMPRENDRE LES PROBLÈMES DE SANTÉ LIÉS AUX GESTES ET POSTURES.
- PROPOSER LES AMÉLIORATIONS SUSCEPTIBLES DE RÉDUIRE LES RISQUES ET PARTICIPER À LEUR MISE EN ŒUVRE SENSIBILISER LES PERSONNELS AUX MALADIES PROFESSIONNELLES ET TMS

PROGRAMME

- Éléments statistiques des accidents et accidents du travail et enjeux liés à la santé,
- Notions d'anatomie, physiologie et pathologie de l'appareil locomoteur
- Prévention des accidents et principes généraux de manutention : démonstration du geste type en manutention de charge, principes d'économie d'effort
- Appréciation du poste de travail : évaluation des situations, identification des déterminant des activités physiques correspondantes, écoute des remarques des opérateurs, prise de conscience des éléments contraignant de la situation de travail
- Aménagement des postes de travail : mise en commun des analyses de situations de travail, rappel des principes généraux de prévention, principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail.

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP 2S)

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité est destinée au personnel des secteurs médico-sociaux et sanitaires étant amené à réaliser de la manutention de personnes.

BON À SAVOIR



Durée : 21heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

- SITUER L'IMPORTANCE DES ATTEINTES À LA SANTÉ ET LEURS CONSÉQUENCES POUR LE PERSONNEL ET POUR L'ÉTABLISSEMENT
- SITUER LA PLACE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LA SITUATION DE TRAVAIL
- CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN AFIN DE CARACTÉRISER LES DOMMAGES POTENTIELS LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
- IDENTIFIER ET CARACTÉRISER LES ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
- LIMITER LES RISQUES LIÉS À LA MANUTENTION EN APPLIQUANT LES PRINCIPES DE BASE DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET D'ÉCONOMIES D'EFFORT.
- PROPOSER DES AMÉLIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL.

PROGRAMME

- Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- La place de l'activité physique dans la situation de travail
- Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie, ses atteintes et les facteurs de risques
- Éléments déterminants de l'activité physique sur le poste de travail et les possibilités d'aménagement
- Les principes de prévention des risques professionnels
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts
- Les techniques de manutention de personnes à mobilité réduite
- Les principes d'aménagement du poste de travail

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP IBC)

Devenir acteur de prévention au sein de la démarche de son entreprise. Participer à la maîtrise des risques en analysant les situations de travail et en proposant des pistes d'amélioration.

BON À SAVOIR



Durée : 12 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

- ANALYSER DE LA FICHE DE POSTE ET DES OBLIGATIONS (TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRES)
- REPÉRER LES DIFFÉRENTES PHASES CHRONOLOGIQUES DE LEUR ACTIVITÉ RÉELLE DE TRAVAIL
- ANALYSER LEUR ACTIVITÉ PHYSIQUE EN SITUATION DE TRAVAIL
- IDENTIFIER LES RISQUES ENCOURUS LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
- PROPOSER DES AMÉLIORATIONS DE LEUR SITUATION DE TRAVAIL
- MAITRISER LES RISQUES QUI DÉPENDENT D'EUX (MANUTENTION...)
- SIGNALER LES SITUATIONS À RISQUES

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE

- Les enjeux liés aux accidents du travail et maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques professionnels
- Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Propositions d'amélioration
- Les principes de base d'économie d'effort
- Mise en application sur les postes de travail

PARTIE PRATIQUE

- Techniques postures, exercices pratiques, manutention de charges

HABILITATION ÉLECTRIQUE HO-BO

Formation initiale habilitation électrique pour du personnel réalisant des interventions élémentaires et/ou des manœuvres en basse tension sur des installations électriques

BON À SAVOIR



Durée : 2 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

- RÉALISER EN SÉCURITÉ DES INTERVENTIONS ÉLÉMENTAIRES ET/OU DES MANŒUVRES D'ORDRE ÉLECTRIQUE EN BASSE TENSION DANS UN ENVIRONNEMENT PRÉSENTANT DES RISQUES ÉLECTRIQUES.

PROGRAMME

Partie théorique

- La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux opérations et manœuvres d'ordre électrique (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)
- Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Les prescriptions de sécurité électrique pour réaliser des interventions élémentaires et/ou des manœuvres du domaine basse tension (BT).

Partie pratique

- Utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier.
- Evaluation pratique du savoir-faire.

HABILITATION ÉLECTRIQUE - BS BE

Réaliser en sécurité des interventions élémentaires et/ou des manœuvres d'ordre électrique en basse tension dans un environnement présentant des risques électriques.

BON À SAVOIR



Durée : 2 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

- RÉALISER EN SÉCURITÉ DES INTERVENTIONS ÉLÉMENTAIRES ET/OU DES MANŒUVRES D'ORDRE ÉLECTRIQUE EN BASSE TENSION DANS UN ENVIRONNEMENT PRÉSENTANT DES RISQUES ÉLECTRIQUES.

PROGRAMME

Partie théorique

- La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux opérations et manœuvres d'ordre électrique (décret du 22 septembre 2010 et norme CF C18-510).
- Les dangers de l'électricité.
- Les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection.
- L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique.
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.
- Les prescriptions de sécurité électrique pour réaliser des interventions élémentaires et/ou des manœuvres du domaine basse tension (BT).

Partie pratique

- Utilisation des équipements de protection.
- Simulation de chantier.



Représentants du personnel

RÉFÉRENT PRÉVENTION SSCT

Une formation pour apprendre à devenir Référent prévention SSCT

BON À SAVOIR



Durée : 21 heures



Participants (max) : 10

OBJECTIFS

- DISPOSER DE BASES LÉGALES EN MATIÈRE SSCT.
- REPÉRER L'ENSEMBLE DES ACTEURS VISÉS
- DEVENIR ACTEUR DE LA PRÉVENTION
- ACCOMPAGNER LES MESURES DÉCIDÉES PAR L'EMPLOYEUR.

PROGRAMME

- Module 1: Le rôle du référent en matière de Santé Sécurité Conditions de Travail.
- Module 2: Les partenaires du référent en matière de SSCT.
- Module 3: Les moyens d'action du référent
- Cas pratique : à partir d'un cas concret, déterminer les actions les plus efficaces à mener
- Module 4: La santé et la sécurité au travail- décryptage
- Etude du document unique d'évaluation des risques de l'entreprise
- Module 5: Les maladies professionnelles et les accidents du travail
- Quizz
- Module 6: L'analyse d'un accident de travail
- Analyse des documents relatifs à l'arbre des causes.
- Module 7: La pénibilité au travail
- Module 8: Traiter le handicap et l'inaptitude au travail
- Module 9: Prévention des risques professionnels
- Module 10: Les missions SSCT du référent

FORMATION DES MEMBRES DU CSE - DE 50 SALARIÉS (3 JOURS)

Une formation destinée aux membres élus du CSE de l'entreprise afin de leur donner toutes les clés pour remplir leur mission durant leur mandat. Cette formation peut se dérouler en 5 jours pour les nouveaux élus ou en 3 jours pour les membres réélus.

OBJECTIFS

BON À SAVOIR



Durée : 21 heures



Participants (max) : 12

- COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA RÉFORME.
- CONNAITRE LES ATTRIBUTIONS DU CSE, DROITS ET OBLIGATIONS.
- ORGANISER LES RÉUNIONS.
- ENCADRER LES ACTIONS MENER
- DISPOSER DE BASES LÉGALES EN MATIÈRE SSCT
- REPÉRER L'ENSEMBLE DES ACTEURS VISÉS
- DEVENIR ACTEUR DE LA PRÉVENTION
- ACCOMPAGNER LES MESURES DÉCIDÉES PAR L'EMPLOYEUR

PROGRAMME

PARTIE 1 : RÔLE ET ATTRIBUTIONS DU CSE

Module 1 : Le contexte législatif et les crédits d'heures

Module 2 : Les attributions du CSE

Module 3 : L'exercice des fonctions du CSE

Module 4 : Les réunions du CSE avec l'employeur

PARTIE 2 : SANTÉ ET SÉCURITÉ

Module 1 : Le rôle du CSE en matière de Santé Sécurité

Module 2 : Les partenaires du CSE en matière de SSCT

Module 3 : Les moyens d'action du CSE

Module 4 : La santé et la sécurité au travail- décryptage

Module 5 : Les maladies professionnelles et les accidents du travail

Module 6 : L'analyse d'un accident de travail

Module 7 : La pénibilité au travail

Module 8 : Traiter le handicap et l'inaptitude au travail

- Module 9: Prévention des risques professionnels
- Module 10: Les missions SSCT du CSE

FORMATION DES MEMBRES DU CSE - DE 50 SALARIÉS (5 JOURS)

Une formation destinée aux membres élus du CSE de l'entreprise afin de leur donner toutes les clés pour remplir leur mission durant leur mandat. Cette formation peut se dérouler en 5 jours pour les nouveaux élus ou en 3 jours pour les membres réélus.

OBJECTIFS

BON À SAVOIR



Durée : 35 heures



Participants (max) : 12

- COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA RÉFORME.
- CONNAITRE LES ATTRIBUTIONS DU CSE, DROITS ET OBLIGATIONS.
- ORGANISER LES RÉUNIONS.
- ENCADRER LES ACTIONS MENER
- DISPOSER DE BASES LÉGALES EN MATIÈRE SSCT
- REPÉRER L'ENSEMBLE DES ACTEURS VISÉS
- DEVENIR ACTEUR DE LA PRÉVENTION
- ACCOMPAGNER LES MESURES DÉCIDÉES PAR L'EMPLOYEUR

PROGRAMME

PARTIE 1 : RÔLE ET ATTRIBUTIONS DU CSE

- Module 1: Le contexte législatif et les crédits d'heures
- Module 2: Les attributions du CSE
- Quizz
- Module 3: L'exercice des fonctions du CSE
- Module 4: Les réunions du CSE avec l'employeur
- Quizz + cas pratiques permettant une application des connaissances apprises lors de ces 4 premiers modules.

PARTIE 2 : SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Module 1: Le rôle du CSE en matière de Santé Sécurité Conditions de Travail
- Module 2: Les partenaires du CSE en matière de SSCT
- Module 3: Les moyens d'action du CSE
- Module 4: La santé et la sécurité au travail- décryptage
- Module 5: Les maladies professionnelles et les accidents du travail
- Module 6: L'analyse d'un accident de travail
- Module 7: La pénibilité au travail
- Module 8: Traiter le handicap et l'inaptitude au travail
- Module 9: Prévention des risques professionnels
- Module 10: Les missions SSCT du CSE

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL

Une formation pour apprendre à détecter et réagir en cas de harcèlement sexuel dans l'entreprise.

BON À SAVOIR



Durée : 7 heures

Participants (max) : 12

OBJECTIFS

- COMPRENDRE CE QUE RECOUVRENT LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL ET LES LOIS QUI LES SANCTIONNENT.
- IDENTIFIER LES FACTEURS DE RISQUES FAVORISANT LES AGISSEMENTS DU HARCÈLEMENT.
- AGIR FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT EN SÉLECTIONNANT LES DIFFÉRENTES OPTIONS ENVISAGEABLES
- ANTICIPER LES RISQUES DE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL GRÂCE À UN PLAN DE PRÉVENTION ADAPTÉ.

PROGRAMME

PARTIE 1 : QU'EST-CE QUE LE HARCELEMENT ET COMMENT LE RECONNAÎTRE AU SEIN DE L'ENTREPRISE ?

- Contexte législatif
- Définir la notion de harcèlement (distinction avec pression professionnelle).
- Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux.
- Identifier les différents cas de harcèlement.
- Comprendre le profil et les techniques d'un harceleur.
- Analyser les profils des victimes et les distinguer des non victimes.
- Repérer les agissements susceptibles d'amener à une situation de harcèlement.
- Mesurer les risques liés aux méthodes de management et à l'organisation de travail.
- Se positionner et agir en fonction du diagnostic de la situation.

PARTIE 2 : COMMENT REAGIR EN CAS DE HARCELEMENT ET COMMENT EVITER DES SITUATIONS DE HARCELEMENT DANS L'ENTREPRISE ?

- Adopter un comportement approprié
- Analyser les éléments préparatoires à une rencontre délicate.
- Se faire accompagner par des intervenants externes (médecine du travail, assistant social...)
- Trouver et mettre en place des solutions.
- Comprendre les risques potentiels de conflits.
- Poursuivre et déposer une plainte : juridictions pénales, conseil des Prud'hommes, rupture du contrat de travail.
- Insuffler la mise en place d'une politique de prévention concertée avec la Direction.
- Disposer d'instruments de mesure et de relais d'alerte.
- Sensibiliser via l'information et la communication interne : règlement intérieur, charte, formation...
- Agir pour mobiliser chaque membre de l'entreprise à son niveau.
- Articuler la prévention du harcèlement avec celle des risques psychosociaux.

DOCUMENT UNIQUE

Le DUERP est une disposition réglementaire destinée à formaliser cette étape cruciale qu'est l'évaluation des risques : transcription dans un document unique.

OBJECTIFS

- IDENTIFIER ET HIÉRARCHISER LES RISQUES PROFESSIONNELS
- ÉLABORER UN PLAN D'ACTION
- FORMALISER, EXPLOITER ET METTRE À JOUR LE DOCUMENT UNIQUE

PROGRAMME

- Les enjeux du document unique d'évaluation des risques
- Maîtriser les étapes de l'élaboration du Document Unique et ses annexes
- Identifier les actions de prévention des risques professionnels
- Impliquer tous les intervenants dans le Document Unique
- Lister les principaux documents en lien avec le Document Unique

POUR TOUT RENSEIGNEMENTS ET DEVIS

ADRESSES :

13, chemin d'Illhasse, 64400 Oloron-Sainte-Marie, France
1 rue des Templiers 24170 Belves

TÉLÉPHONE

- 05 59 88 80 05
- 06 71 11 45 30

Veuillez laisser un message sur notre répondeur avec votre nom, numéro de téléphone et le motif de votre demande. Notre équipe vous répondra sous 72 heures maximum.

MAIL

Contact@b2cformations.fr

WEB

www.b2cformations.fr

HORAIRES

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Pour les personnes en situation de handicap, vous pouvez nous contacter par téléphone et être mis en relation avec CÉDRIC BUFFARD notre référent handicap avec qui vous pourrez évaluer les conditions de mise en place de votre accès à la formation.

